

5. COMPARAISON DES TROIS COULOIRS

| | TRONC COMMUN | COULOIR A | COULOIR B | COULOIR C |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| LONGUEUR | 55 km | 85-90 km | 90-95 km | 95-105 km |
| MILIEU PHYSIQUE | Relief plus marqué et plus structuré (NE-SO) vers le Sud. | Relief orienté NE-SO plus marqué au Nord | Relief orienté NE-SO plus marqué au Nord | Relief orienté NE-SO plus marqué au Nord Relief plus accentué que pour les couloirs A et B |
| MILIEU NATUREL | Peu d'espaces protégés ou inventoriés au titre du milieu naturel. Origine du projet dans le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessins. Bois de Souilles sensible au projet mais possibilité d'évitement. Zones bocagères de sensibilité moyenne. | Traversée de la pSIC de la vallée de la Sée à l'aval de Brécey (risques de collision pour l'avifaune qui se déplace vers le Mont Saint-Michel). Sensibilité modérée du bocage. Forêts de Fougères et au Nord-Est de Rennes sensibles mais pouvant être évitées. | Sensibilité modérée du bocage. Sensibilité des forêts de Fougères et du Pertre mais possibilité d'évitement. | Sensibilité modérée du bocage. Sensibilité du secteur de la Lande Pourrie dans le Parc Naturel Régional Normandie-Maine. |
| MILIEU HUMAIN | Bâti diffus sur l'ensemble du tronc commun. Sensibilité forte. Agriculture domine l'occupation du sol. Sensibilité homogène sur le territoire. | Densité de l'habitat diffus forte, fléchissant vers le Sud. Sensibilité également à proximité des grandes agglomérations : Ouest de Fougères et périphérie de Rennes. Agriculture domine l'occupation du sol. Sensibilité homogène sur le territoire. | Densité de l'habitat diffus forte, fléchissant vers le Sud. Sensibilité également à proximité des grandes agglomérations : Saint-Hilaire-du-Harcouët, Fougères, Vitré... Agriculture domine l'occupation du sol. Sensibilité homogène sur le territoire. | Densité de l'habitat diffus forte, fléchissant vers le Sud et dans le secteur de la Lande Pourrie. Sensibilité également à proximité des grandes agglomérations : Mortain, Ernée... Agriculture domine l'occupation du sol. Sensibilité homogène sur le territoire. |
| PAYSAGE PATRIMOINE LOISIRS | Golf et centre de loisirs Centre Manche, Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessins.... Contraste d'échelle et d'ambiance avec le paysage de bocage. | Traversée de zones sensibles : vallée de la Sée, de la Sélune et des reliefs qui les bordent. Zones sensibles entre Vitré et l'agglomération rennaise (paysage, zones de loisirs...). | Traversée de zones sensibles : vallée de la Sée et des reliefs qui les bordent. Paysage agreste et plans d'eau autour de Vitré. Bois et étangs autour de Port Brillet. | Traversée de zones sensibles : reliefs autour de Sourdeval et de Mortain, gorges de la Sée, Lande Pourrie, secteur de Port Brillet. |

| | | |
|--------------------|---------------------|-------------------|
| sensibilité faible | sensibilité moyenne | sensibilité forte |
|--------------------|---------------------|-------------------|

En préalable, il faut rappeler que le jumelage avec la ligne existante Menuel-Domloup constitue une problématique spécifique avec ses avantages et ses inconvénients. Le jumelage avec cet ouvrage :

- génère un impact probablement plus fort sur l'habitat diffus ;
- évite la création d'un nouveau couloir de ligne, ailleurs dans le territoire.

Les principaux éléments qui ressortent de l'analyse thématique ci-avant sont les suivants.

Pour les trois couloirs, et sur la quasi-totalité de leur parcours, l'habitat et son cadre de vie constituent la principale sensibilité. Cet habitat est réparti de manière relativement homogène sur le territoire, sa densité fléchissant toutefois dans la partie Sud. Il en découle qu'en première approche, le linéaire des couloirs donne une bonne approximation de l'importance des impacts. Ces linéaires sont de 85 à 90 km pour le couloir A (Ouest), de 90 à 95 km pour le couloir B (centre) et de 95 à 105 km pour le couloir C (Est). Cette hiérarchisation doit être nuancée par le fait que le couloir C, le plus long, peut traverser sur une petite dizaine de kilomètres, le secteur de la Lande Pourrie où l'habitat est peu abondant. Enfin, on peut noter que le couloir A concerne trois aires urbaines (Rennes, Vitré, Fougères), alors que le couloir B en concerne deux (Vitré, Fougères) et le couloir C, une seule (Laval).

Les couloirs ne concernent que localement des zones sensibles au regard du milieu naturel : les prairies humides de la Sée (complémentaires de la baie du Mont Saint-Michel pour l'avifaune) et les forêts de Fougères et de l'Est de Rennes pour le couloir A, les forêts de Fougères et du Pertre pour le couloir B, le secteur de la Lande Pourrie dans le Parc Naturel Régional de Normandie-Maine pour le couloir C. Les couloirs ménagent souvent des possibilités d'évitement de ces zones sensibles. C'est le cas notamment pour les forêts de Fougères, de l'Est de Rennes et du Pertre. Cependant :

- le couloir A intercepte l'axe de déplacement de l'avifaune entre les prairies humides de la vallée de la Sée (Brécey) et le Mont Saint-Michel. L'impact probable peut être largement atténué par un balisage des câbles ;
- le couloir C traverse les milieux naturels diversifiés (forêts, zones humides, landes, rochers...) du secteur de la Lande Pourrie. Si ce couloir ménage peu de possibilités pour éviter ce secteur, il est probablement possible de trouver des zones moins sensibles au regard du milieu naturel.

Dans la partie Nord, le couloir A traverse les gorges de la Sélune à l'Ouest de Saint-Hilaire-du-Harcouët et le fuseau C intercepte les gorges de la Sée à l'Ouest de Sourdeval et les paysages du Parc Naturel Régional de Normandie-Maine dans le secteur de la Lande Pourrie (plusieurs sites inscrits et classés d'étendue limitée).

Dans leur partie Sud, les trois couloirs doivent s'insérer entre des sites sensibles au plan du paysage et souvent supports d'activités de loisirs et de détente en périphérie de zones urbaines : forêts à l'Est de Rennes, plans d'eau autour de Vitré, secteur de Port-Brillet, périphérie de l'agglomération de Laval.

Enfin, quel que soit le couloir emprunté, l'ouvrage aura des impacts qui, à cette échelle d'étude, sont analogues. Ces impacts concernent notamment les activités agricoles, le grand paysage (des supports seront visibles dans le bocage, des effets de silhouette marqueront le franchissement des reliefs...), le milieu naturel (risque faible et diffus de collision pour l'avifaune...).

■ CONCLUSION

Cette analyse montre que les trois couloirs présentent des sensibilités marquées pour le bâti diffus qui, dans leur partie Nord, est dense.

Le couloir A traverse la proposition de Site d'Intérêt Communautaire de la vallée de la Sée avec des risques d'impacts pour l'avifaune (milieu complémentaire à la baie du Mont Saint-Michel) et le couloir C les milieux naturels diversifiés de la Lande Pourrie dans le Parc Naturel Régional Normandie-Maine.

Tous les couloirs traversent des zones sensibles au plan du paysage. Ces zones correspondent aux vallées (Sée, Sélune, notamment) et aux reliefs qui les bordent, aux paysages diversifiés de la Lande Pourrie (couloir C), du secteur de Port Brillet (couloirs B et C), des secteurs de Vitré A et B) et de Rennes (couloir A).

Les trois couloirs traversent des zones de sensibilité moyenne au regard du milieu naturel et du paysage en raison de la physionomie bocagère du territoire et des zones de sensibilité moyenne au plan agricole.

